

La **passion du métier** ne suffit pas.

Il nous faut **du temps** et **des moyens**.

*l'école pour tous,
une vraie valeur.*



SNUipp-FSU 81, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34

Albi, le 15/06/2018

à Mme la Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn
69 avenue du Maréchal Foch
81013 Albi Cedex 9
s/c de Mmes les Inspectrices et Ms les
Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Objet : Modalités des promotions à la Hors Classe 2018

Madame la Directrice Académique,

La CAPD du 25 juin 2018, qui s'inscrit dans une phase transitoire de la mise en place de PPCR, va être un moment très déterminant dans la carrière de nombreux et nombreuses collègues de notre département.

Pour l'instant, les modalités d'accès à la hors-classe pour 2018 avec un barème reposant sur deux éléments, l'ancienneté dans la plage de promotion et l'avis du supérieur hiérarchique suscitent de nombreuses interrogations. Il en est de même pour les critères pris en compte pour départager les collègues en cas d'égalité de barème.

La mise en place des promotions 2018 à la Hors-classe observée dans certains départements de notre académie va à l'encontre des principes initiaux actées avec les organisations syndicales sous la mandature du Président Hollande. Cette situation nous alarme et nous inquiète très fortement.

Nous vous demandons donc, Madame la Directrice Académique, de nous recevoir en audience avant la CAPD Hors-classe du 25 juin 2018 afin de lever ces interrogations et de pouvoir préparer au mieux cette instance.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU 81,

Les co-secrétaires, Bérengère Bascoul et Mathieu Moles